

4

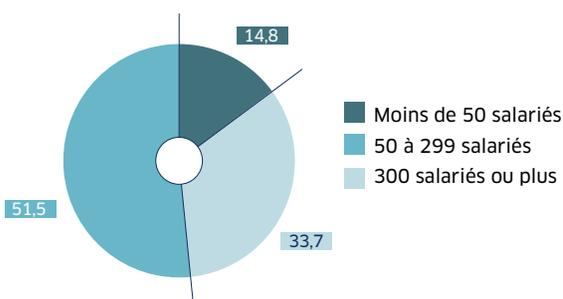
CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL

Textes d'entreprise signés et enregistrés, en 2017 (en nombre)

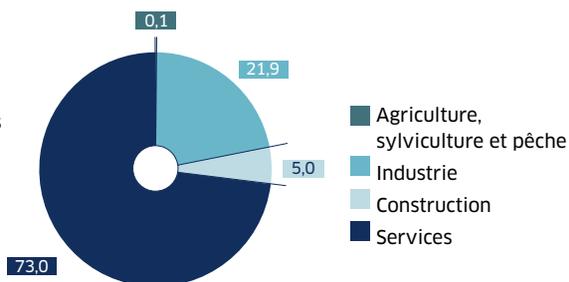
	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Accords ⁽¹⁾ d'entreprise	39	41	576	1 138	260	287	2 341
Accords signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés	26	28	516	981	198	230	1 979
Accords signés par les élus du personnel	13	13	60	157	62	57	362
Textes ratifiés par référendum à la majorité des 2/3 des salariés	32	50	189	447	153	145	1 016
Décisions unilatérales de l'employeur	37	33	150	365	75	106	766
Total	108	124	915	1 950	488	538	4 123

Répartition des accords signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés, enregistrés en Paca, en 2017 (en %)

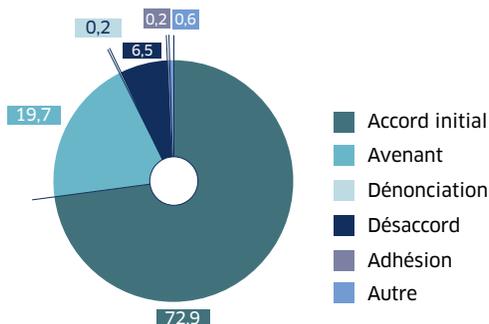
Selon la taille des entreprises



Selon le secteur d'activité des entreprises



Selon le type d'accord



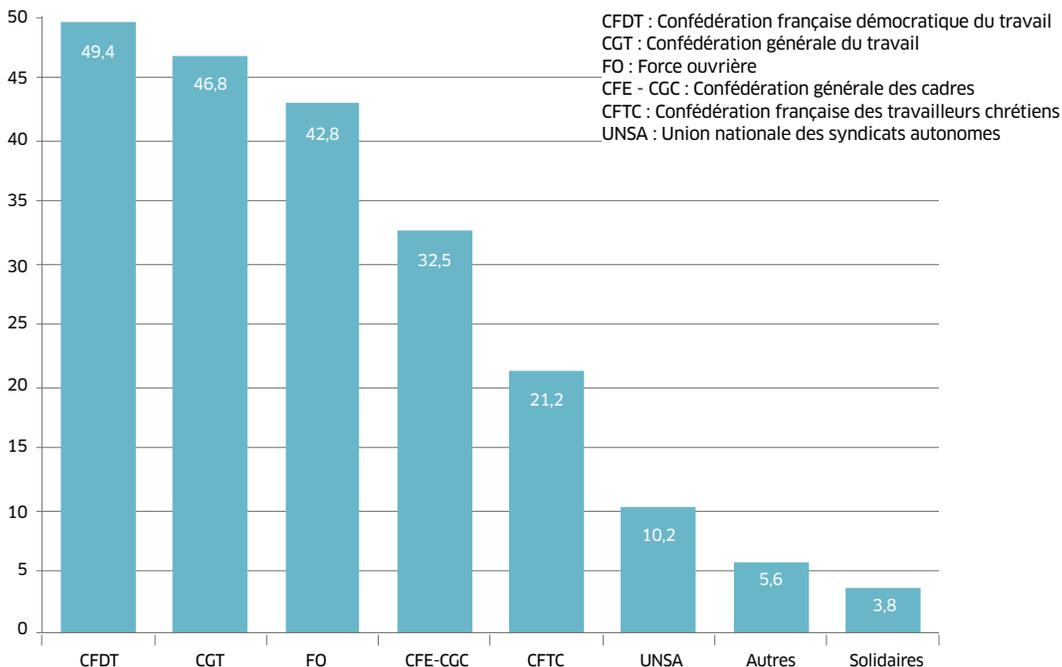
(1) Comprend les accords initiaux, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

Source : Dares, base des accords d'entreprise

Principaux thèmes figurant dans les accords⁽¹⁾ signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés, enregistrés en Paca, en 2017

	Thèmes (en nombre)	Fréquence ⁽²⁾ du thème (en %)
Salaires/primes	1372	69,3
Temps de travail	966	48,8
Épargne salariale	467	23,6
<i>intéressement</i>	252	12,7
<i>plans d'épargne</i>	134	6,8
<i>participation</i>	78	3,9
Égalité professionnelle	572	28,9
<i>égalité salariale femme/homme</i>	318	16,1
Emploi	391	19,8
Institutions représentatives du personnel	233	11,8
Prévoyance, couverture santé, retraites	200	10,1
Conditions de travail	162	8,2
Formation professionnelle	29	1,5
Classification	28	1,4
Autres thèmes	387	19,6
Total	1 979	-

Part des accords⁽¹⁾ signés par chaque syndicat, enregistrés en Paca, en 2017 (en %)



⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

⁽²⁾ Rapport entre le nombre d'accords abordant chaque thème et le nombre total d'accords ; un même accord pouvant porter simultanément sur plusieurs thèmes, la somme des fréquences est donc nécessairement supérieure à 100 %

Source : Dares, base des accords d'entreprise

Demandes de rupture conventionnelle des salariés non protégés, en 2017 (données brutes)



	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Demandes reçues (en nombre)	1 395	978	11 270	20 531	8 836	5 226	48 236	450 150
Demandes homologuées (en nombre)	1 089	933	10 762	19 001	7 411	4 780	43 976	420 357
Demandes irrecevables (en nombre)	90	0	75	446	339	108	1 058	7 355
Demandes refusées (en nombre)	216	45	433	1 084	1 086	338	3 202	22 438
Taux d'irrecevabilité ⁽¹⁾ (en %)	6,5	0,0	0,7	2,2	3,8	2,1	2,2	1,6
Taux de refus ⁽²⁾ (en %)	16,6	4,6	3,9	5,4	12,8	6,6	6,8	5,1

Évolution du nombre de demandes de rupture conventionnelle des salariés non protégés, entre 2016 et 2017 (données brutes)



	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Demandes reçues (en %)	+14,9	+14,7	+12,8	+9,7	+10,4	+12,2	+11,1	+7,3
dont demandes homologuées (en %)	+15,6	+10,0	+11,0	+8,5	+9,6	+13,8	+10,1	+7,7
Taux d'irrecevabilité ⁽¹⁾ (en points)	+0,9	0,0	+0,3	0,0	+0,4	-0,7	+0,1	-0,3
Taux de refus ⁽²⁾ (en points)	-1,3	+4,0	+1,3	+1,1	+0,2	-0,7	+0,8	0,0



Nombre de demandes de rupture conventionnelle reçues par trimestre, en Paca (données CVS-CJO)



⁽¹⁾ Rapport entre le nombre de demandes irrecevables et le nombre de demandes reçues

⁽²⁾ Rapport entre le nombre de demandes refusées et le nombre de demandes instruites (somme des demandes homologuées et des demandes refusées)

Note : données provisoires ; depuis juin 2013, un nouvel outil de collecte dématérialisé des demandes de rupture conventionnelle, mis en place par la Direction générale du travail (DGT), remplace les « remontées rapides », ancien système de comptage des unités départementales des Direccte. Ces changements de source et de méthode entraînent une faible rupture de séries en mai 2013

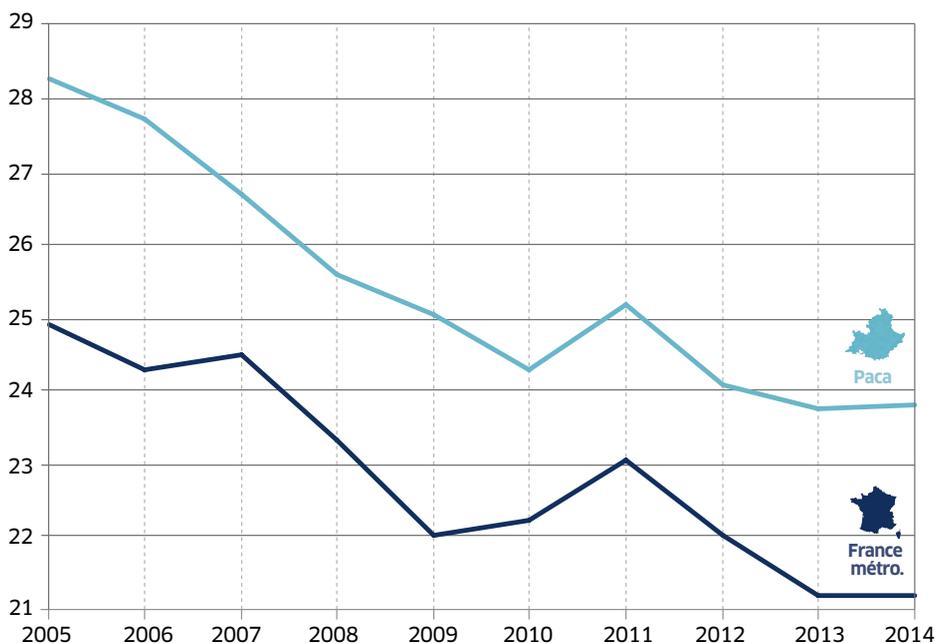
Source : Dares - Traitements (Calcul des CVS-CJO) : Direccte Paca / Sese

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales), ainsi que, depuis 2011, sur le champ des salariés affiliés au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle. Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les accidents du travail (AT) complémentaires de ceux produits par la Cnam-TS et la MSA, qui permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque de subir un AT ou un AT grave, c'est-à-dire avec incapacité partielle permanente (IPP).

Accidents du travail avec arrêt⁽¹⁾, en 2014

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total (en nombre)	1 401	1 561	10 774	22 023	9 665	5 925	51 349	643 397
Évolution sur un an (en %)	+6,8	+11,3	+2,4	0,0	+0,5	-2,8	+0,7	+0,6
Taux de fréquence ⁽²⁾	22,8	27,1	21,6	23,3	27,3	24,5	23,8	21,2
Indice de gravité ⁽³⁾	30,9	17,1	9,4	17,7	23,5	23,4	17,7	13,3

Taux de fréquence⁽²⁾ des accidents du travail avec arrêt



⁽¹⁾ Accidents ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

⁽³⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS ou de la MSA aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee, et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle à partir de 2011

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS

Accidents du travail avec arrêt⁽¹⁾ selon le sexe, l'âge et le secteur d'activité en Paca, en 2014

	Total		Taux de fréquence ⁽²⁾	Indice de gravité ⁽³⁾
	Nombre	Évolution sur un an (en %)		
Hommes	32 800	-0,7	26,6	23,2
Femmes	18 549	+3,3	20,1	10,4
Âgés de 15 à 19 ans	1 513	-13,8	38,2	5,8
Âgés de 20 à 29 ans	14 196	+0,7	30,9	9,1
Âgés de 30 à 39 ans	12 716	+2,5	24,0	14,9
Âgés de 40 à 49 ans	12 040	-1,4	21,4	20,0
Âgés de 50 à 59 ans	9 214	+3,0	20,5	26,9
Âgés de 60 ans ou plus	1 670	+7,4	14,4	21,6
Agriculture, sylviculture et pêche	1 340	+7,3	31,8	48,7
Industrie	4 387	-6,2	17,3	17,4
Fabrication d'autres produits industriels	2 148	-4,1	19,3	21,6
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 006	-8,2	22,3	22,1
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	751	-6,7	21,7	17,4
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	270	-10,9	9,4	3,5
Fabrication de matériels de transport	205	-8,1	6,5	9,7
Cokéfaction et raffinage	7	-36,4	2,5	1,1
Construction	6 374	-6,7	38,1	42,1
Services hors commerce	30 048	+3,1	23,1	14,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	10 044	+7,8	27,5	12,3
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	7 344	+5,3	21,5	17,4
Transports et entreposage	4 954	-3,1	32,0	26,5
Hébergement et restauration	4 453	+1,3	27,6	14,3
Autres activités de services	2 198	-4,1	23,7	14,6
Activités immobilières	461	+3,6	13,3	9,6
Activités financières et d'assurance	394	+1,0	4,7	3,9
Information et communication	200	-12,3	3,1	2,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9 197	+1,5	23,3	14,5
Total	51 349	+0,7	23,8	17,7

⁽¹⁾ Accidents ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

⁽³⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS ou de la MSA aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

Note : la somme des accidents du travail par secteur d'activité ne correspond pas au total régional en raison de données indéterminées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

Sources : Cnam-TS ; MSA ; Insee, DADS

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales), ainsi que, depuis 2011, sur le champ des salariés affiliés au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle. Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les maladies professionnelles complémentaires de ceux produits par la Cnam-TS et la MSA, qui permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque d'être victime de maladie professionnelle.

Risque de maladies professionnelles indemnisées, en 2013

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Maladies professionnelles indemnisées (en nombre)	66	76	469	1 061	502	415	2 589	53 329
Taux de fréquence ⁽¹⁾	11,0	13,4	9,4	11,3	14,3	17,2	12,1	17,6
Indice de gravité ⁽²⁾	50,6	169,0	66,7	158,8	133,3	119,5	126,1	129,9

Évolution du risque de maladies professionnelles indemnisées, entre 2012 et 2013

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Maladies professionnelles indemnisées (en nombre)	-14	+18	+18	-41	-8	+36	+9	-2 606
Taux de fréquence ⁽¹⁾ (en %)	-17,9	+32,6	+3,8	-4,4	-1,7	+10,0	0,0	-4,8

Principales maladies professionnelles indemnisées en Paca, en 2013

	Maladies ⁽³⁾ (en nombre)	Évolution sur un an (en nombre)
Troubles musculo-squelettiques	1 976	+20
<i>dont troubles musculo-squelettiques périarticulaires</i>	1 716	-3
Pathologies causées par l'amiante	414	-55
Cancers	131	-8
Surdité	97	+22
Dermatoses	29	+1
Rhinites	16	+5
Total	2 589	+9

⁽¹⁾ Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour dix millions d'heures rémunérées

⁽²⁾ Taux moyen d'incapacité permanente partielle (IPP) pour dix millions d'heures rémunérées ; l'évolution de cet indice n'est pas significative d'une année sur l'autre

⁽³⁾ La somme des principales maladies professionnelles est supérieure au total régional, car certaines maladies liées entre elles peuvent apparaître à plusieurs reprises dans le tableau

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

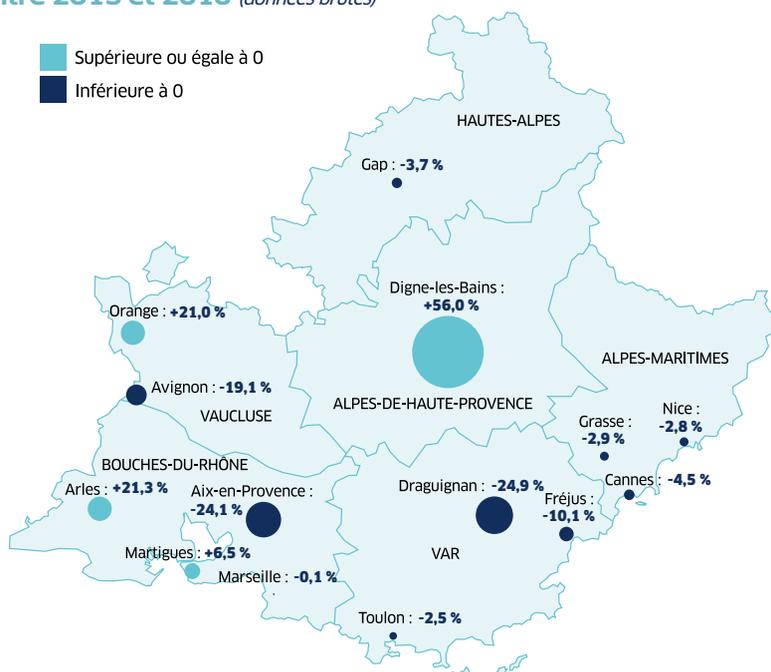
Sources : Cnam-TS ; MSA ; Insee, DADS

Affaires terminées (AT) par siège des juridictions prud'homales de Paca, en 2016

(données brutes, affaires terminées en nombre et durée moyenne⁽¹⁾ de traitement en mois)



Évolution du nombre d'affaires terminées par siège des juridictions prud'homales de Paca, entre 2015 et 2016 (données brutes)



⁽¹⁾ pour le calcul de la durée des affaires, les référés ne sont pas pris en compte

Champ : affaires terminées y compris référés

Source : Ministère de la Justice